

MARCHÉ DES PRODUCTEURS

Notre Dame de l'Osier
40 Promenade de la Chapelle



TOUS LES MARDIS 17h30-19h

Légumes Pain

Tero Loko, ND de l'Osier

Fromage de chèvre

Les biquettes des Chambaran, Varacieux

Œuf

Les Blaches, Besayes

Plantes d'extérieur & médicinales

(1 semaine sur 2)

Les Jardins des Alpes et Jardins sauvages, Vinay

+ TOUS LES 1ERS MARDIS DU MOIS 17h30-19h

Boucher-charcutier

La ferme du Revollet, Vatilieu

Fruits

Werny Fruits & Légumes - Revendeur

Bistrot' Loko !
*Petite buvette
Temps convivial
Jusqu'à 20h*

Infos :
tero.loko.asso@gmail.com
09 73 21 18 38



Bulletin municipal de la Mairie de Notre Dame de l'Osier

Secrétariat de Mairie : tél. : 04.76.36.61.77

Horaires d'ouverture : Lundi : 9h00 à 11h00 et 13h00 à 17h00,
Vendredi : 9h00 à 13h00,

Mercredi : 9h00 à 13h00

Samedi : 10h30 à 12h00 (permanence des élus)

Courriel: ndomairie@wanadoo.fr

Site Internet : notredamedelosier.sud-gresivaudan.org

Informations pratiques élections municipales

-Elles auront lieu le dimanche 15 mars prochain pour le 1^{er} tour et le 22 mars 2020 pour le 2nd tour.

- Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h.

-Vote par procuration : Un électeur absent le jour d'une élection peut *voter par procuration*. Il choisit une personne qui vote à sa place et vérifie que cette personne est bien inscrite sur la même liste électorale. Cette personne doit voter selon les consignes données par l'électeur absent. L'électeur absent le jour de l'élection doit faire établir la procuration au plus tôt.

Où s'adresser ? : au Commissariat ou Gendarmerie ou au tribunal dont dépend son domicile et/ou son lieu de travail

Comment faire la démarche ? : L'électeur qui donne procuration doit remplir un formulaire. Il peut choisir :

- soit d'utiliser le formulaire disponible sur internet : il faut le remplir et l'imprimer, puis le remettre **en personne** à la gendarmerie, au commissariat ou au tribunal,
- soit de remplir à la main le formulaire papier disponible à la gendarmerie, à la police ou au tribunal.

Il s'agit du formulaire Cerfa n° 14952*01 accessible par internet sur le site service-public.fr

L'électeur qui donne procuration doit se présenter **en personne** auprès des autorités compétentes (commissariat, police, tribunal) : avec un [justificatif d'identité admis pour pouvoir voter](#) (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire par exemple).

Dans quels délais faire la démarche ? : La démarche doit être effectuée le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement de la procuration.

Une procuration peut être établie à tout moment et jusqu'au jour du vote, mais, en pratique, l'électeur risque de ne pas pouvoir voter si la mairie n'a pas reçu la procuration à temps.

-Quelques règles concernant la validité des bulletins de vote pour les communes de moins de 1000 habitants : (source : « Le guide pratique des élections municipales et communautaires 2020- disponible en mairie et sur internet)

Le scrutin est plurinominal majoritaire, avec panachage possible.

Sont valables les bulletins de vote déposés dans l'urne comportant plus ou moins de noms qu'il y a de conseillers à élire, au nombre de 11 pour notre village. Les derniers noms inscrits au-delà du nombre de sièges à pourvoir ainsi que les noms des personnes n'ayant pas déposé leur candidature ne sont pas décomptés.

Les bulletins manuscrits restent valables.

Seront déclarés nuls : les bulletins ne comportant pas une désignation suffisante des candidats, les bulletins sans enveloppe ou dans des enveloppes non réglementaires, les bulletins écrits sur papier couleur, les bulletins ou enveloppes portant des signes de reconnaissance, les bulletins ou enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers.

-Attribution des sièges :

Les suffrages sont décomptés individuellement par candidat, y compris lorsqu'il y a candidature groupée.

Est élu au 1^{er} tour, le candidat qui réunit à la fois : la majorité absolue des suffrages exprimés (sans les bulletins blancs et nuls) et un nombre de suffrages au moins égal au quart des électeurs inscrits.

Pour être élu au 2nd tour, la majorité relative suffit pour les sièges restant à pourvoir. En cas d'égalité des voix, le candidat le plus âgé est élu.

Programme Aéela (Accélérateur d'économie d'énergie pour le logement des agriculteurs)

Depuis début 2020 un programme dénommé Aéela (Accélérateur d'économie d'énergie pour le logement des agriculteurs) est en place sur le territoire. Il est initié par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, porté par la MSA et piloté par MSA Services.

Une enquête à destination des ressortissants agricoles (actifs et retraités) a été adressée courant janvier afin de recueillir leurs besoins en matière d'amélioration énergétique de leur logement. Il est possible de bénéficier d'un diagnostic gratuit, d'un accompagnement et d'aides aux travaux.



Pour tous renseignements, vos interlocuteurs :

Rhône-Alpes MÉLINE BORNIA
04.75.75.68.51 | 06.19.76.87.44
bornua.meline@msa-services.fr

Auvergne PASCALE NEJJAR-PERNOT
04.76.43.75.65 | 07.63.62.41.88
pascale.nejjar-pernot@msaservices-auvergne.fr

f @ t v i n
www.aeela.fr

Pour qui ?

Agriculteurs actifs ou retraités,
Le dispositif Aéela, a été conçu pour vous accompagner pas à pas dans la rénovation de votre logement !

Votre logement est mal isolé et vos factures énergétiques ne cessent d'augmenter mais vous ne savez pas comment procéder pour bénéficier des dispositifs d'aides mobilisables pour la rénovation énergétique et engager les travaux ?

Les partenaires du projet

MSA ET MSA SERVICES

Porteurs et pilotes du programme.

SOLIHA

La possibilité de bénéficier d'un diagnostic gratuit réalisé par des professionnels.

- Préconisation de travaux
- Estimation du coût et des aides mobilisables



COMPAGNONS BÂTISSEURS

La possibilité de participer à la rénovation de votre logement : l'animateur Compagnons Bâtitisseurs vous explique l'Auto-Réhabilitation Accompagnée et vous aide à définir les travaux auxquels vous pourriez participer en bénéficiant d'un accompagnement pédagogique.

Des documents sont consultables en mairie.

Le Relais Assistants maternels

Voici les coordonnées des 4 antennes RAMs de Saint Marcellin Vercors Isère Communauté :

- Vinay : 04.76.38.94.74 et ramapetitspas@smvic.fr
- Chatte : 04.76.64.44.45 et ramstmarcellin-chatte@smvic.fr
- St Marcellin : 04.76.64.96.07 et ramstmarcellin-chatte@smvic.fr
- St Romans : 04.76.38.18.53 et ramdam@smvic.fr

SAINT-MARCELLIN VERCORS ISÈRE
COMMUNAUTÉ

Vous êtes assistant maternel
ou employé à domicile ?

le Relais Assistants Maternels,
vous propose des espaces
d'informations et d'échanges

matinées de rencontre
entre
enfants et
professionnels

échanges entre
professionnels

devenir
assistant
maternel ?

des questions
sur l'enfant
ou la relation
parent/enfant ?
développement, éveil

VINAY 04 76 38 94 74
ramapetitspas@smvic.fr

SAINT-ROMANS 04 76 35 18 53
ramdam@smvic.fr

SAINT-MARCELLIN 04 76 64 96 07
ramstmarcellin-chatte@smvic.fr

CHATTE 04 76 64 44 45
ramstmarcellin-chatte@smvic.fr

www.saintmarcellin-vercors-isere.fr

isère LE DÉPARTEMENT

SAINT-MARCELLIN VERCORS ISÈRE
COMMUNAUTÉ

Vous êtes parent d'enfant(s)
de moins de 6 ans ?

le Relais Assistants Maternels,
vous informe et vous oriente

les différents
modes
d'accueil
(assistants maternels,
multiaccueil, etc.)

la période
d'adaptation

le contrat
de travail

les aides
de la CAF

VINAY 04 76 38 94 74
ramapetitspas@smvic.fr

SAINT-ROMANS 04 76 35 18 53
ramdam@smvic.fr

SAINT-MARCELLIN 04 76 64 96 07
ramstmarcellin-chatte@smvic.fr

CHATTE 04 76 64 44 45
ramstmarcellin-chatte@smvic.fr

www.saintmarcellin-vercors-isere.fr

isère LE DÉPARTEMENT

Des flyers sont disponibles en mairie, ainsi que le programme des temps collectifs pour les mois de mars et avril, et la liste des lieux des temps collectifs.

Information Café des Aidants

A compter du lundi 9 mars le café des aidants de Vinay aura lieu à l'Auberge de la Noyeraie - 10 place de l'hôtel de ville à VINAY de 14h30 à 16h.

Le café des Aidants qu'est-ce que c'est ? : cf informations et planning en page 7 de l'Osier Flash de février 2020.

Après son mois de fermeture annuelle en janvier, le Grand Séchoir a ré-ouvert ses portes au public le 1er février et a dévoilé ses nouvelles visites pour 2020.

Pendant les vacances scolaires, en plus des mercredis des enfants, le Grand Séchoir propose tous les jours à 15h30 des visites enfants suivies d'un goûter à la noix. Et chaque premier dimanche du mois une visite flash + un bon plan du musée. Prochain rendez-vous le 1er mars à 15h30 avec pour thème : « Miel et noix pour prendre soin de soi. »

L'exposition « La Noix de Grenoble, une belle histoire » reste à découvrir jusqu'au 31 décembre.



Le Grand Séchoir
Maison du Pays de la noix

Vacances au musée
du 22 février au 8 mars

VISITES ENFANTS + GOÛTER A LA NOIX

Tous les jours à 15h30

1h au Grand Séchoir pour découvrir en famille les secrets de la noix et déguster de petits gâteaux en forme de noix.

visite guidée 40 min | démonstration-goûter 20 min

plein tarif 5,50 € | tarif réduit 4,50 € | moins de 10 ans 1 €



MERCREDIS DES ENFANTS

CAKE AUX NOIX ET MIEL

avec Valentina Bres, *Rêves et gâteaux*

Mercredi 26 février à 15h

A partir de 6 ans - réservation obligatoire

Tarif 5 €

MON SAVON MIEL ET NOIX

avec NaturElsa, *savonnerie artisanale*

Mercredi 4 mars à 15h

A partir de 7 ans - réservation obligatoire

Tarif 5 €



VISITE FLASH + BON PLAN DU MUSEE

Dimanche 1er mars à 15h30

MIEL ET NOIX POUR PRENDRE SOIN DE SOI

Suivez le guide pour une visite flash inédite sur les mariages du miel et de la noix : des gourmandises de l'Antiquité à la cosmétique contemporaine !

visite guidée 30 min | bon plan 30 min

plein tarif 5,50 € | tarif réduit 4,50 € | moins de 10 ans 1 €

Réservation 04 76 36 36 10 | info@legrandsechoir.fr

Témoignage Tero Loko



Comme le mois dernier, l'association Tero Loko souhaite nous faire partager un témoignage, celui d'Abdulwasie.

Abdulwasie, travaille à Tero Loko depuis avril 2019 :

« A Tero Loko nous sommes arrivés de différents pays mais maintenant nous sommes comme une famille. Nous travaillons ensemble. Nous mangeons ensemble. Avant nous parlions différentes langues. Maintenant nous parlons tous la même langue le français. Je sais comment récolter les légumes. Je connais le nom de tous les légumes. J'ai vendu au marché. Je prends des cours de français, maintenant je comprends bien. Quand je vais à des rendez-vous, je peux aller tout seul. Je voudrais apprendre le métier de plombier. »

Abdulwasie

Les puces des couturières

Le club de patchwork **Patchalanoix** de Vinay organise le 29 mars 2020 de 9h à 17h ses premières puces des couturières dans la salle des fêtes de Vinay. Vous y trouverez des tissus, passementerie, laines, dentelles, boutons, loisirs créatifs...Entrée gratuite pour les visiteurs. Pour les exposants 3 euros la table de 1.20m. Boissons et pâtisseries sur place renseignements au 06 87 90 30 19

Le coin des petites annonces

Vous pouvez transmettre vos propositions, qui doivent rester courtes. Le comité de lecture se réserve le droit de réduire certains textes, ou de ne pas diffuser les annonces qu'il jugera inopportunes. Voir sous la rubrique « Brèves » la date limite de dépôt.

→Perdu chatte Chartreuse, tatouée perdue depuis le 30 janvier tél 06 78 29 95 81



→Objet trouvé Une paire de lunettes à réclamer en mairie



PATCHALANOIX organise à

VINAY Salle des fêtes

Dimanche 29 Mars 2020

PUCES DES COUTURIERES

1ere Edition

Boissons et pâtisseries sur place

Infos et renseignements au 06 87 90 30 19



Page ouverte aux activités locales

Les Jardins Sauvages déménagent

Des travaux étranges se déroulent à la pépinière Jardin des Alpes, Mélanie Quineau, créatrice jardinier et herbaliste des Jardins sauvages, arrêterait son activité... Rien de tout ça !

Une envie de travailler ensemble :

Nous, c'est-à-dire Mélanie, Chloé et Dorian (les exploitants du Jardin des Alpes) nous nous associons pour jardiner notre présent et notre avenir en commun !

Vous avez peut-être vu des remorques terreuses passer dans le village, en effet, pour les besoins du jardin, Mélanie a déménagé ses plantes. D'ailleurs, les petits fruits qui ne trouvaient pas leur place dans le nouveau jardin ont été offerts à Tero Loko, ainsi il n'y a pas eu de perte ! Le jardin de plantes aromatiques, médicinales et potagères de Mélanie se situe désormais en face de la pépinière Jardin des Alpes. Qu'est-ce que ça change exactement ?

La première chose qui change, c'est que les Jardins Sauvages ont changé de place, mais ça, vous l'avez compris.

Ensuite, les stages proposés par Mélanie se feront désormais sur la structure de la pépinière (nous vous informerons de leur déroulé, dès que les dates auront été fixées).

De plus, la vente des produits de Mélanie et des plantes aromatiques, ou non, se feront au marché de Tero Loko une fois tous les 15 jours et sur la pépinière Jardin des Alpes. Le Jardin des Alpes s'engage à reprendre et à produire la gamme d'aromatiques et médicinales de Mélanie.

Enfin, ce printemps, l'association de nos savoir-faire va nous permettre de vous proposer une large gamme de jeunes plants de légumes et d'aromatiques, cultivés comme des bio, il ne manque que le logo !

L'union faisant la force, cette association nous permet de garantir une ouverture de la pépinière et du nouveau jardin, plus régulière.

A partir d'avril, nous serons heureux de vous faire visiter le nouveau jardin. Nous vous accueillerons au jardin et à la pépinière le mercredi toute la journée et le samedi matin sur demande.

Au plaisir de vous (re)voir !

Mélanie, Dorian et Chloé

Location d'un gîte la Belle Randière

Le gîte de La belle Randière vous propose à la location deux appartements indépendants pour une nuit, un week-end ou une semaine dans le petit village de Notre Dame de l'Osier.

C'est avec plaisir et sourire que nous vous accueillerons dans notre maison.

Nos deux appartements sont entièrement rénovés et tout équipés pour votre plus grand confort.



Pour plus de renseignements et de photos, vous pouvez consulter notre site internet www.labellerandiere.com N'hésitez pas à me contacter au 06.62.80.51.20 ou par email pour connaître les disponibilités et pour réserver.

Corinne Danda



ANIMATIONS DU 1^{ER} MARS AU 31 MARS 2020

Notre Dame de l'Osier – Pays de Vinay

- 01 Mars** **Braderie du Secours Catholique** de 8h à 18h à la salle des fêtes de Vinay.
- 03 Mars** **Bistrot Loko** à Notre Dame de l'Osier de 17h30 à 20h à Bon Rencontre : petite buvette et temps convivial.
- 07 Mars** **Fête des kids** à la salle des fêtes de Vinay de 18h à 21h. Le comité des fêtes organise une fête des kids avec concours de déguisement, atelier maquillage, musique et menu burger frites à emporter ou manger sur place (le pain est fait par Florian Fine, les burgers sont "fait maison").
SCOOP : Spiderman et la reine des neiges seront présents et les enfants pourront faire des photos avec eux!
- 10 Mars** **Atelier « Des clés pour entreprendre »** : à 14h à la maison de l'intercommunalité (salle Chambaran) à Saint Marcellin, animé par Eva Ferret, chargée de mission développement économique. Vous découvrirez les grandes étapes indispensables à la création – reprise d'entreprises et obtiendrez des informations pratiques sur les démarches nécessaires, les interlocuteurs à rencontrer, les financements possibles pour mener à bien votre projet. .
L'atelier est gratuit et son inscription obligatoire au 04 76 38 67 20.
- 13 Mars** **Rencontre du club de l'Amitié** à Notre Dame de l'Osier à 14 h à la mairie : après midi jeux suivi d'un goûter.
- 13 Mars** **Soirée neige à l'Olympide** : le centre aquatique intercommunal se transforme en une station d'altitude éphémère. Pas de télésiège sur les bassins, mais il y aura de la neige pour accompagner leur mise en lumière et en son (orchestrée et animée par l'équipe de GMS project). Animations : la structure gonflable aquatique pour jouer les équilibristes et les funambules -les waterballs pour marcher sur l'eau à l'intérieur d'une bulle protectrice et pour reprendre des forces, Snack « le Tout schuss » vous attend avec croque-monsieur, gaufres, boissons et pop-corn. De 16h à 20h30.
- 13 Mars** **Atelier bien-être au féminin** à Chantesse. L'association « Graine de bien-être » propose un atelier bien-être au féminin, un vendredi par mois, de 19h30 à 21h30. Réservation au 06 06 50 67 31 - 20 € l'atelier
- 14 Mars** **Atelier d'Annie** à Notre Dame de l'Osier à 14h30 à la mairie.

- 14 Mars** **Journée portes ouvertes au lycée polyvalent La Saulaie** de 8h30 à 12h30. Découverte des lieux spécifiques des formations générales, technologiques et professionnelles de l'établissement. Présentation des diverses formations et parcours d'enseignement par les enseignants. Valorisation des actions pédagogiques menées avec les élèves. Promotion des actions et échanges menés à l'international... Tel : 04 76 64 06 06
- 21 Mars** **Stage technique vocale** à l'école de musique de Vinay, de 9h à 13h, proposé par le chœur Allégria. Tel : 0767041410
- 22 Mars** **Antoine Strippoli Trio acoustique** dans le cadre des Allées Chantent au Grand Séchoir à Vinay, à 16h. Chant-violon-violoncelle. Programme complet des Allées chantent en Isère sur le site : <https://www.les-allees-chantent.fr/>
- 27 Mars** **Repas cabri du club de l'Amitié** à Notre Dame de l'Osier à 12 h à l'espace Bon Rencontre. Les inscriptions seront prises jusqu'au 20 mars auprès de Gisèle, Raymonde ou Germaine. Une participation financière vous sera demandée.
- 27 Mars** **Concert de poche Duos imaginaires** : Dernier de la série des 3 concerts de poche proposés par l'école intercommunale de musique en partenariat avec l'AMIR et l'ACCR à la médiathèque intercommunale, à Vinay à 20h. Musiques éclectiques, 100% recyclées. Entrée libre
- 28 Mars** **Atelier d'Annie** à Notre Dame de l'Osier à 14h30 à la mairie
- 29 Mars** **Puce des couturières** à Vinay : voir infos et affiche en âge 7

Le règlement européen relatif à la protection des données personnelles du 25 mai 2018 renforce les droits des personnes. C'est l'occasion de vous rappeler que nous n'utilisons vos données personnelles que dans le cadre de ce bulletin d'information. Vous avez un droit d'accès et de modification de vos données personnelles via l'adresse ndomairie@wanadoo.fr et qu'elles ne sont en aucun cas transmises à des tiers".